

**Aux personnes intéressées par une consultation publique et écrite d'une durée de 15 jours sur un projet de Règlement modifiant le Règlement numéro 013-2001 sur les dérogations mineures**

Lors d'une séance tenue le 7 février 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 013-2-2022 intitulé: **Règlement modifiant le Règlement numéro 013-2001 sur les dérogations mineures.**

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 mars 2022 à 18 h 30, à l'église de Lavaltrie situé au 1351, rue Notre-Dame à Lavaltrie. Au cours de cette assemblée, le maire ou le membre du conseil désigné à cette fin expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Afin de se conformer à la Loi 67 qui impose de nouveaux paramètres lorsqu'une demande de dérogation mineure concerne un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières des raisons de sécurité ou de santé publiques, de protection de l'environnement ou de bien-être général, le projet de règlement a pour effet :

- De réviser les critères de recevabilité d'une demande;
- D'ajouter de nouveaux critères d'évaluation d'une demande;
- D'ajouter des conditions lorsqu'une dérogation mineure vise un tel lieu.

Le projet de règlement et le *Règlement sur les dérogations mineures numéro 013-2001* peuvent être consultés sur le [site Internet de la Ville](#).

Le projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Toute personne intéressée de la Ville de Lavaltrie peut transmettre des commentaires écrits pendant une période de **15 jours** suivant la publication du présent avis, soit **jusqu'au 4 mars 2022, inclusivement.**

Les commentaires écrits peuvent être transmis par courriel, être déposés dans la boîte de réception du courrier de l'hôtel de ville ou par la poste aux coordonnées suivantes :

Service du greffe – Ville de Lavaltrie  
1370, rue Notre-Dame  
Lavaltrie (Québec) J5T 1M5

Courriel : [greffe@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:greffe@ville.lavaltrie.qc.ca)

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 17 février 2022.

---

Marc-Olivier Breault, assistant-greffier